



Sarthe, Loir...  
Vienne, Indre, Cher, Allier...  
**Loire mail**

Lettre électronique aux ami-e-s des rivières vivantes

## Saumon : Divergence amont-aval

Les tensions sont vives au sein du groupe d'appui au PLAGEPOMI (Plan de Gestion des Poissons Migrateurs prévu pour la période 2014-2019) consulté en ce début d'année sur les modalités du futur marché de repeuplement (2017-2019).

Les acteurs du haut bassin mobilisés déplorent qu'une approche négative des actions de repeuplement, plus basée sur une idéologie que sur une approche scientifique et pragmatique, continue de prévaloir. Ces acteurs sont tous d'accord que la restauration des milieux reste la première des priorités. Mais ils constatent que les engagements en ce sens sont globalement insuffisants, très lents et difficiles, voire hasardeux, tant les intérêts particuliers l'emportent souvent sur l'intérêt général. La puissance publique, sur le bassin de la Loire comme ailleurs, peine à mettre en œuvre les politiques d'amélioration de la continuité,

de la qualité de l'eau, d'élimination des espèces envahissantes (exemple silure). La mauvaise situation qui perdure depuis des années sur les 16 ouvrages prioritaires, identifiés dans le 4<sup>ème</sup> PLAGEPOMI, en suite d'une mobilisation collective déficiente, l'illustre. Restaurer les milieux, surmonter les difficultés et les inerties relève d'un changement de culture, forcément lent. Cela devrait inciter, à un plus grand réalisme, et à appuyer l'autre versant (temporaire) de la restauration : le repeuplement, qui a fait la preuve de son efficacité.

Le saumon atlantique participe à la création de « l'identité du territoire » du Haut bassin, et constitue un levier pour mobiliser les acteurs. La baisse des effectifs de saumon par un nouveau marché de repeuplement mal adapté aux enjeux du bassin risquerait de donner le sentiment d'une panne récurrente de cohérence.

### Dernière minute : Le Nouveau Poutès RETARDE !!!

Quelques jours avant le début du chantier pour la reconfiguration de la retenue de Poutès, Jean-Bernard Levy, PDG de EDF a choisi de suspendre les travaux au vu des difficultés financières actuelle de l'entreprise. Le prix de l'hydroélectricité est trop faible sur le marché et ne permet pas pour l'instant de réaliser cet investissement novateur.

Le PDG a néanmoins souligné la qualité du projet et l'engagement exceptionnel des équipes.

SOS Loire Vivante - ERN France déplore cette actualité de dernière minute. Nous allons poursuivre notre engagement pour que le chantier débute au plus vite, au bénéfice du saumon et des rivières vivantes.

*Lire le communiqué des associations*

## Barrages de la Sélune, la coupe est pleine : Ségolène Royal remet en cause le projet

Acteur important et reconnu de l'éolien en France, la société VALOREM, inconnue jusqu'à présent sur les enjeux hydroélectriques, vient de sortir de son chapeau un projet permettant selon celle-ci de concilier la production électrique des barrages de la Sélune avec le rétablissement de la continuité écologique, ce que tous les experts du domaine ont considéré jusque-là impossible. Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), sollicité par Madame Royal, concluait en effet en mars 2015 au coût disproportionné et à la totale inefficacité d'un dispositif de capture et transport des poissons, tel que le préconise aujourd'hui VALOREM, car les frayères à restaurer sont précisément sous les eaux du lac de retenue. Cette hypothétique reprise constitue un étonnant tour de magie et une aubaine pour la Ministre ayant reçu VALOREM dans son cabinet le 2 mars 2016 avec le député Gwenaël Huet et le Président des Amis du barrage John Kaniowsky.

Madame Royal, qui demande dans l'hémicycle que les choix soient faits à l'issue d'une procédure participative, tend plus facilement

l'oreille aux nostalgiques des barrages qu'à une majorité de citoyens et d'élus en faveur de projets innovants de territoires. Des citoyens qui, dans le cas de la Sélune, se sont exprimés majoritairement en faveur de l'effacement des barrages dans le cadre de l'enquête publique à l'automne 2014, et des élus locaux qui se sont eux aussi prononcés majoritairement pour cet effacement et un renouveau de la vallée en juillet 2015.

Madame Royal montre une nouvelle fois le caractère rétrograde de sa politique en matière de restauration de la ressource en eau au mépris pour de longues années d'études, de procédures diverses et de décisions politiques antérieures qui ont toutes conduit à la solution d'effacement des ouvrages. En faisant capoter le projet elle met à bas des années de travail scientifique passé, présent et à venir de 80 chercheurs, universitaires, doctorants coordonnés par l'INRA.

Le récent arrêté pris sur l'instruction personnelle de Madame Royal par le Préfet de la Manche, le 3 mars 2016, qui déconditionne la vidange des barrages

à leur démantèlement, sans nouvelle consultation du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) n'est conforme ni au projet accepté le 19 janvier 2016 au CODERST, ni au projet de "vidange" soumis à l'enquête publique de 2014.

"Les amis de la Sélune" demandent à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie de ne pas apporter de financement à toute vidange des retenues de Vezins et La Roche-qui-Boit. Le financement par l'agence de la seule vidange, notamment si elle devait être suivie d'une remise en route des centrales, consisterait en un détournement de fonds publics et créerait un immense scandale financier. En effet, suivant le projet VALOREM, l'exploitation est conditionnée par la réalisation préalable des opérations de vidange, curage, désenvasement, dépollution, ouvrages en état de reprise satisfaisant (sécurité, étanchéité, absence de brèches). Tout cela entièrement à la charge des fonds publics !!

Plus d'infos : voir le Communiqué de Presse des Amis de la Sélune

## PNR Haut Allier L. Wauquiez franchit la ligne rouge



Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes a écrit à Ségolène Royal pour lui demander de suspendre la procédure de classement prévue le 9 juin. Le prétexte à cette manoeuvre ? Les Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Artisanat de la Haute Loire, pourtant associées depuis longtemps, seraient maintenant défavorables au projet de PNR et demanderaient même son arrêt !

Les associations et les élus qui soutiennent le projet depuis 5 ans sont consternés !

Plus d'info lire l'édito du bulletin n°66.

Signez la pétition *ici* des habitants et des acteurs du Haut Allier.

## Voyage militant sur la Loire

La Loire des méandres et des îles vous dévoilent ses richesses, ses secrets, ses combats du 23 au 31 juillet 2016. De Digoïn à Orléans nous vous faisons découvrir en vélo et en bateau la Loire Sauvage. Le parcours est facile cette année et est accessible aux familles. Inscrivez-vous pour participer. Plus d'info, programme et inscription sur le site [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)



La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) a labellisé l'étang du Lauzet (acquis grâce à la souscription - voir ci-contre) en Havre de Paix pour la Loutre. Sa présence y est avérée et les conditions pour son maintien seront garanties dans la gestion du site. [www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm](http://www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm)

## Exposition sur les macro-invertébrés



Les oeuvres de la 19ème édition de notre projet pédagogique "Rivières d'Images et Fleuves de Mots" seront présentées à l'Observatoire de Digoïn du 10 juin au 3 juillet. [www.rifm.fr](http://www.rifm.fr)

## Suite au meurtre de Berta Cáceres (Prix Goldman)

En mars dernier, et près d'un an après avoir été lauréate du Goldman Prize, l'un des prix américains les plus reconnus pour la défense de l'environnement, la militante indigène hondurienne a été assassinée pour sa lutte écologiste. Rappelez-vous, Loire Vivante au travers de Christine Jean avait reçu le même prix. Berta Cáceres, dirigeante du Conseil Citoyen des Organisations des Peuples Amérindiens du Honduras (Copinh), s'était fait connaître pour sa défense du fleuve Gualcarque au Honduras, où est prévu un barrage hydroélectrique Agua Zarce qui menace d'affecter des centaines d'habitants de la zone, majoritairement des indiens Lenca qui considèrent ce fleuve comme sacré.

L'assassinat de Berta Cáceres a provoqué une immense onde de choc au sein du monde

écologiste. Une lettre au Président du Honduras et co-signée par Loire Viante (à lire *ici*) et une pétition ont été lancés.

Sous la pression internationale les principaux financeurs européens du barrage (FMO et Finfund) ont annoncé stopper leur soutien au projet.

Aux dernières nouvelles quatre suspects viennent d'être arrêtés.



Berta Cáceres assassinée en mars 2016 - © International Rivers



## Appel à souscription Haute Vallée de la Loire (43) : presque 50% sont déjà levés

La souscription citoyenne lancée en début d'année pour acquérir et gérer durablement deux sites d'intérêt écologique et fonctionnel : 8,3 ha de zones humides réhabilitées sur 700 m de bord de Loire au Lauzet et 5,7 ha de forêts de pins sylvestres et de hêtres près de Bonnefont. Pour compléter les aides publiques déjà obtenues sur le Lauzet, l'objectif est de lever 17 580 € pour les deux sites.

Pour souscrire : [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

66% déductible des impôts

## Premières remises du label "Sites Rivières Sauvages" sur le bassin de la Loire



Le Pic et la Gioune, deux cours d'eau creusois, viennent d'obtenir le label qui sera officiellement remis au Conseil Départemental de la Creuse, porteur du projet, mardi 5 juillet. D'autres labellisations hors du bassin sont en cours à commencer par la Drobie et Haute Beaume dans l'Ardèche, l'Artoise dans l'Aisne.

Plus d'info :

[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

## Encore un pont en amont de Orléans ?

La commission d'enquête vient de rendre un avis favorable aux travaux de déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel prévoyant ainsi un nouveau franchissement de la Loire. SOS Loire Vivante avait émis un avis défavorable lors de l'enquête publique suivant les arguments des associations locales notamment Mardiéval, opposée à ce projet vieux de 20 ans.

Basé sur des prévisions d'augmentation du trafic aujourd'hui fausses, ce projet pour un coût supérieur à 100 000 000€ ne permettrait aux usagers qu'un faible gain de temps, pour une augmentation de la pollution et une dégradation des milieux naturels certaines (14km de nouvelle route). Suite à la COP21, il est paradoxal de prévoir encore

des franchissements routiers dans des secteurs de la Loire d'une incomparable richesse naturelle (la Loire est ici classée Patrimoine mondial de l'UNESCO, NATURA 2000, ZNIEFF et ZICO) d'autant plus s'il y a un risque de modifier le système karstique souterrain alimentant la rivière Loiret. Mais ces arguments n'ont pas été entendus par la commission qui au contraire accorde une confiance aveugle aux porteurs de projets.

Les associations demandaient des mesures alternatives qui pourraient, à un coût raisonnable, apporter des améliorations de fluidité, de sécurité, de sonorité. Encore une fois le public n'a pas été écouté. Plus d'infos :

Facebook : [la Loire Vivra](https://www.facebook.com/laLoireVivra)

## AG sur le thème de l'agriculture biologique

Notre assemblée générale aura lieu le 25 juin à 16h à la Maison pour Tous de Brives-Charensac (43) et sera suivie à 19h00 par une conférence-débat sur l'agriculture biologique, en présence de Jacques Caplat, agronome fils de paysan et auteur de "L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité" Actes Sud, 2012. [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

## France 2 au Mas de Bonnefont

Fin mai l'équipe du réalisateur Sylvain Garassus (connu pour son dernier long métrage animalier pour ARTE sur la faune du désert de Basse Californie, au Mexique) était en Haute Vallée de la Loire pour tourner un nouveau film animalier (diffusion inconnue). SOS Loire Vivante a co-organisé le tournage. Merci aux naturalistes qui ont participé.

### Directeur de publication :

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante

Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Corinne Forst, Martin Arnould

Création graphique : Corinne Forst

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France

8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,

France +33 (0) 4.71.05.57.88

[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

